

Le patois, tradition du passé, enrichit le présent : un vibrant honneur lui fut rendu à Saignelégier

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand

Band (Jahr): 28 [i.e. 29] (2001)

Heft 116

PDF erstellt am: 16.05.2024

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-244390>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour terminer, le président se plaît à relever la présence des représentants du Piémont, en la personne de la présidente Ornella DePaoli et du délégué Bruno Tessa.

La parole n'étant plus demandée, il est 12h50 quand le président lève la séance et invite les présents au repas.

Lausanne, le 20.10.2001

Le secrétaire :

Charly Seidler



LE PATOIS, TRADITION DU PASSE, ENRICHIT LE PRESENT

Un vibrant honneur lui fut rendu à Saignelégier

La fête romande et interrégionale des patoisants, organisée tous les quatre ans aura connu un immense succès à Saignelégier, lors d'une rencontre qui aura réuni plus de deux mille personnes.

Le samedi, journée de réception et de présentation de produits du terroir, mais aussi de la plus belle collection de juments et poulains sur la place du Marché-Concours, a été marquée par un banquet en soirée avec les superbes productions, durant une heure, de la chorale L'Echo-du-Plain-de Saigne, de Montfaucon, un ensemble dirigé par Denis Farine et qui marquera cette année le vingtième anniversaire de sa fondation. Quant aux moments familiers, ils furent conduits dans la grande ambiance, par l'orchestre Les Aidjolats.

La journée officielle fut entamée par une messe en patois, célébrée en l'église du lieu. Celle-ci, pourtant très grande, ne put

contenir tous les fidèles. Concélébrée par cinq officiants avec le chanoine Jacques Ouevray pour prédicateur officiel, elle fut à la fois émouvante et pleine de communication, car on mit en évidence la saveur du patois bien entendu, mais également le latin et le français.

Imposant et multicolore fut ensuite le cortège emmené par la fanfare de Saignelégier, placée sous la baguette de Claude Jemmely. Le nombreux public présent eut plaisir à découvrir une grande variété de costumes des régions piémontaises, du Val d'Aoste, de la Savoie, de la Franche-Comté et de toute la Romandie.



La relève des patoisants semble assurée.

Après le concert-apéritif en plein air, chacun prit part au banquet marqué aussi par les moments d'officialité avec les allocutions du président d'organisation, Hubert Ackermann, député-maire de Pleigne, lequel salua les fortes délégations patoises, de même que de nombreux invités.

Et M. Ackermann de souligner que "la reconnaissance de nos racines ancestrales n'a rien à voir avec la nostalgie. C'est au contraire veiller avec ferveur sur la source de la sève pour qu'aujourd'hui et demain encore les rameaux porteurs de ces fruits savoureux que sont nos dialectes verdissent et fleurissent. Cela n'est pas seulement un idéal, mais une nécessité".

En apportant le salut très cordial du Gouvernement de la République et Canton du Jura, Anita Rion, ministre de

l'Education, a aussi souligné qu'au "tant qu'un mode d'expression, le patois est une manière d'être au monde, un lien très fort qui unit l'homme à son terroir. C'est pour cette raison, qui est aussi celle du club, que les députés de l'assemblée constituante de la République et Canton du Jura ont estimé qu'il était important que la constitution mentionne expressément le patois, en l'intégrant au patrimoine culturel du peuple jurassien et en l'inscrivant dans la sphère des activités liées à la création, à la recherche et à la diffusion, auxquelles les pouvoirs publics ont mission d'apporter leur soutien".

D'autres orateurs, dont le maire de Saignelégier René Girardin, un représentant des Barbus de la Gruyère, Norbert Brahier, de Lajoux, président de la Fédération jurassienne des Amicales patoises, ont également tenu à apporter de chaleureux messages.



Le patois un lien très fort qui unit hommes et femmes au terroir.

Lors des animations, le Quadrille des Franches-Montagnes fit un brillant passage sur la place centrale du Marché-concours, quinze élèves des cours de patois présentèrent une saynète et Magali, chanteuse savoyarde, eut une belle part de succès lors de ses productions, alors que divers groupes enchantèrent les spectateurs en plein air par leurs danses surtout.

La journée de dimanche prit fin par la nomination de dix-sept mainteneurs du patois et de la proclamation des résultats du

concours littéraire qui engloba cinquante-six candidats.

CONCOURS LITTÉRAIRE



Lauréats de la vallée d'Aoste.

Olga Remondaz, Morges, 3^e prix de poésie; Germaine Lugon, Aoste, 2^e prix de poésie.

Lauréats valaisans.

Raymond Ançay, Fully, 3^e prix de prose; Armand Léger, Savièse, 3^e prix de prose, Charly Zermatten, La Croix-de-Rozon, 3^e prix de prose; Robert Antoniazzi, Cernier, 2^e prix genre document; Alphonse Dayer, Hérémence; 2^e prix de traduction; Martial Gauye, Hérémence, 2^e prix d'enregistrement; Roland Debon, Savièse, 1^{er} prix de prose; Chantal Mattle-Varone, Ormône, et quatre co-interprètes, 1^{er} prix de poésie; Claudy Barras, Crans-sur-Sierre, 1^{er} prix de théâtre; René Dubuis, Savièse, 1^{er} prix de traduction; Zacaharie Bretz (7 ans), Savièse, prix jeunesse; mention: Marie Héritier, Savièse et Georges Thetetz, Grand-Lancy.

Lauréats vaudois.

Madeleine Porchet, Corcelles-le-Jorat, 1^{er} prix de prose; Jean-Louis Chaubert, Puidoux, 1^{er} prix de prose; mention: Claude Candili, Forel-Lavaux.

Lauréats fribourgeois.

Irma Cardinaux, Chatel-Saint-Denis, 3^e prix de prose; Suzanne Richard, Ependes, 3^e prix de prose; Jean Brodard, La Roche, 3^e prix de prose; Amédée Clément, Le Mont-Pèlerin, 3^e prix de prose; Louis Esseiva, Neyruz, 3^e prix de prose; Paul Girard, Thônex, prix de prose; Paul Girard, Thônex, prix de prose; Joseph Liaudat, Fiaugères; 3^e prix de prose; Albin Currat, Grandvillard, 3^e prix de théâtre; Noël Philipona, Arconciel, 2^e prix de prose; Paul Dafflon, Avry-Devant-Ponts, 2^e prix de prose; Colette Esseiva, Châtel-Saint-Denis 2^e prix de traduction; Marie-Thérèse Fragnières, Sorens, 2^e prix de traduction; Joseph